



Actualité nationale

Commémoration du 22^{ème} anniversaire de l'assassinat du président Melchior Ndadaye

Le 22^{ème} anniversaire de l'assassinat du président Melchior Ndadaye a été célébrée dans la Mairie de Bujumbura en présence de plusieurs hôtes de marque au premier rang desquels le couple présidentiel burundais.

Le chef de l'Etat burundais, S.E Pierre Nkurunziza, accompagné de son épouse, a rehaussé de sa présence aux deux moments forts de la traditionnelle cérémonie solennelle, à savoir une messe dédiée en l'honneur de l'illustre disparu, qui a été célébrée à la cathédrale Régina Mundi, et le dépôt des gerbes de fleurs sur la tombe du président Ndadaye, effectué au cimetière des martyrs de la démocratie, sur le Boulevard du 1^{er} novembre à Bujumbura.

En province Bururi (sud-ouest), les cérémonies marquant cette journée ont débuté par une messe qui a été célébrée à la cathédrale Reine Marie de Bururi par l'Evêque du diocèse de Bururi, Mgr Venant Bacinoni.

Dans son homélie, il a insisté sur le pardon, la réconciliation, la

tolérance, la paix, la justice et le développement.

Après la messe, les festivités se sont poursuivies au monument du cinquantenaire où des gerbes de fleurs ont été déposées par le gouverneur de province avec l'administrateur communal de Bururi ainsi que les représentants du parti CNDD-FDD et ceux du parti de Melchior Ndadaye.

Dans son discours de circonstance, le gouverneur de province, M. Christian Nkurunziza, a fait savoir que le pays a perdu une grande figure. Il a insisté sur le respect des institutions démocratiquement élues et a demandé aux jeunes de se désolidariser avec certains politiciens qui veulent les conduire dans une guerre. Il a profité de l'occasion pour rappeler à toute la population de la province qui détient encore illégalement des armes de les remettre rapidement. Aussi a-t-il demandé à toute la population de la province de s'atteler aux travaux de développement, à consolider la paix et l'unité, et à respecter les droits de la personne humaine.

Sommaire

Commémoration du 22^{ème} anniversaire de l'assassinat du président Melchior Ndadaye 1

Nomination des membres de la Commission nationale de dialogue interburundais 2

La Délégation du Parlement burundais participe à la 133^{ème} session de l'UIP qui se tient à Genève 2

Un atelier d'échange sur les contributions que les partis politiques pourraient apporter en vue de la réussite du dialogue interburundais 3

Victoire des Intamba mugamba face aux Wana d'Ethiopie 4

Le président du Sénat rencontre les acteurs clés dans le renforcement de la paix et la sécurité en province Muramvya 5

Nomination des membres de la Commission nationale de dialogue interburundais

Le président burundais, S.E Pierre Nkurunziza, a signé samedi le 17 octobre 2015 un décret portant nomination de 15 membres de la Commission nationale de dialogue interburundais « CNDI » chargée de mener des consultations et proposer au gouvernement des solutions pour sortir de la crise socio-

politique persistante depuis six mois, du fait d'un contentieux électoral mal résolu entre le pouvoir et l'opposition.

A la tête de cette commission Mgr Justin Nzoyisaba, de l'Eglise Méthodique Unie des protestants.

L'envoyé spécial du président américain dans la Région des Grands Lacs reçu par le 1er vice-président

Le premier vice-président de la République S.E Gaston SINDIMWO a reçu en audience ce vendredi le 16 octobre 2015, l'envoyé spécial du président américain dans la Région des Grands-Lacs Thomas PERRIELI. A l'issue de cette audience, le 1er vice-président a indiqué que leurs échanges étaient basés sur la situation politico-sécuritaire qui prévaut

au Burundi et les efforts du gouvernement fournis dans ce domaine.

L'ambassadeur du Rwanda au Burundi Amadin RUGIRA a été aussi reçu en audience par le 1er vice-président. Les deux personnalités ont échangé sur l'état des relations diplomatiques entre le Burundi et le Rwanda.

Le gouvernement du Burundi réagit

Le gouvernement du Burundi se dit surpris de la décision du conseil de paix et de sécurité de l'union africaine. Cette dernière vise à augmenter le nombre de ses observateurs et experts militaires sans accord préalable comme le veulent les principes.

Dans son communiqué du 21 octobre 2015, le gouvernement du Burundi s'étonne que ce conseil se soit empressé de tirer des conclusions sur la situation sécuritaire au Burundi, jusqu'à proposer des sanctions. Toutefois, le gouvernement du Burundi réaffirme qu'il reste ouvert au dialogue.

La Délégation du Parlement burundais participe à la 133^{ème} session de l'UIP qui se tient à Genève

Le Burundi était représenté dans cette session par une forte délégation conduite par le Président du Sénat. A côté de l'Honorable Révérien NDIKURIYO, on note aussi la présence du Deuxième Vice-président de l'Assemblée Nationale, l'Honorable Edouard NDUWIMANA, deux Députés, une Sénatrice et des fonctionnaires du Parlement.

Dans son discours, l'Honorable Révérien NDIKURIYO, a indiqué qu'il est urgent de bien redéfinir les politiques migratoires au niveau mondial pour pouvoir faire face aux tragédies de différentes sortes que subissent les migrants surtout clandestins lors de leurs périodes en particulier dans les eaux des mers.

Le Président de la Chambre Haute du Parlement Burundais a fait savoir qu'après une période électorale marquée par des contestations parfois violentes, le peuple burundais œuvre aujourd'hui à la consolidation de la paix et de la sécurité, condition essentielle pour s'atteler à un développement durable et le retour des

réfugiés.

Après la mise en place des institutions démocratiquement élues, les Burundais doivent maintenant dialoguer pour pouvoir cohabiter pacifiquement et ainsi promouvoir le développement de leur chère patrie, a expliqué l'Honorable Révérien NDIKURIYO. Et d'inviter tous les partenaires du Burundi à soutenir et appuyer le dialogue inter-burundais qui vient d'être initié par le Gouvernement.

Le Burundi se réjouit de sa contribution aux côtés des autres Nations du monde à la réduction du phénomène migratoire par son intervention dans la lutte contre le terrorisme et dans le maintien de la paix dans beaucoup de pays d'Afrique et d'ailleurs, a-t-il ajouté avant de réaffirmer l'engagement du Burundi à lutter contre tout phénomène visant à amplifier le mouvement migratoire dans le monde.

Un atelier d'échange sur les contributions que les partis politiques pourraient apporter en vue de la réussite du dialogue inter burundais

Les présidents ou les représentants des partis politiques agréés au Burundi se sont réunis dans un atelier d'échange sur les contributions que ces partis pourraient apporter en vue de la réussite du dialogue inter burundais le lundi 19 octobre 2015. Le président du Comité exécutif du Forum permanent de dialogue des partis politiques, Jérémie Kekenwa, qui a ouvert ces travaux, appelle les participants à identifier tous les éléments susceptibles de conduire à un dialogue fructueux.

Après une série de sessions que le FDP (Forum permanent de dialogue des partis politiques agréés au Burundi) a organisées pour évaluer les différents scrutins, Jérémie Kekenwa a estimé que le Forum devrait tourner le regard vers d'autres défis auxquels le Burundi est confronté en cette période postélectorale. Il a souligné que le pays se heurte aujourd'hui

aux problèmes d'ordre politique, économique et sécuritaire. Il est également convaincu que le chemin reste encore long dans la consolidation des valeurs démocratiques au Burundi.

Le président exécutif du FDP s'est dit satisfait des efforts consentis par le gouvernement du Burundi dans la promotion du dialogue inclusif.

Le président du Comité exécutif du FDP a trouvé que les échanges entre les participants aux travaux de ce lundi allaient permettre de dégager les forces et les opportunités dudit dialogue, et d'épingler les faiblesses et entraves qui pourraient surgir. Il est confiant que les conclusions et recommandations de cette rencontre permettront au peuple burundais de se construire une société où les tensions seront apaisées à défaut de les résorber définitivement.

L'exploitation doit être autorisée

Les minerais et les carrières appartiennent à l'Etat. Par conséquent, les exploitants privés doivent demander au préalable l'accord du Ministère de l'énergie et des mines. La déclaration est du Directeur Général de l'énergie et des mines au cours de sa descente dans la province de Bubanza.

Le Directeur Général des mines et Géorgie a procédé à l'explication de la nouvelle législation minière en vigueur depuis 2013 à savoir : « loi N°1/21 du 15 octobre 2013, portant code minière du Burundi » ainsi que le règlement minière. Il a indiqué que les minerais et les carrières appartiennent à l'Etat. Par conséquent, les exploitants doivent avoir préalablement l'autorisation du ministère de l'énergie des mines. Des

sanctions sont prévues par le code minière. Le DG des mines et Géorgie a cité entre autre l'article 155 selon lequel, une servitude pénale de 5 ans à 10 ans et d'une amende de 50 millions à 100 millions de nos francs qui sanctionne les fraudeurs. Par contre, celui qui dénonce un cas de fraude quelconque en la matière, aura une récompense comme c'est prévue au code minière, a-t-il ajouté. Il a visité ensuite la rivière Kitenge pour se rendre compte de l'exploitation illégale des minerais qui s'y opère depuis un certain temps. Selon le DG, ces exploitants illégaux doivent renoncer à ces actes et travailler en respectant la loi.

Les croyances religieuses en sont une barrière

La planification familiale est l'un des moyens pour limiter ou espacer les naissances. Pour réussir, les acteurs dans la promotion de la santé ainsi que les autorités doivent s'y impliquer. Cependant, on remarque des barrières qui font qu'il y ait une réticence à la Politique de la planification familiale. Entre autres, les croyances religieuses. Yolande Magonyagi de UNFPA (Fonds des Nations-Unies pour la population) a fait savoir qu'au Burundi, on remarque une forte croissance démographique. Pour faire face à ce

phénomène, le gouvernement du Burundi, via le ministère de la Santé publique et de la lutte contre le sida, en collaboration avec les partenaires qui œuvrent pour la promotion de la santé et le développement du pays, a mis en place une Politique nationale de planification familiale. Mme Magonyagi a indiqué que cette dernière contient essentiellement les différentes méthodes contraceptives, ses avantages pour tout le pays en général et pour la population en particulier. Dr Magonyagi a signalé que les barrières à la

Les croyances religieuses en sont une barrière

planification familiale sont notamment les croyances religieuses. Elle a indiqué que certaines religions interdisent à leurs fidèles d'utiliser les méthodes contraceptives sous prétexte que celles qui les utilisent font l'avortement du fœtus qui est déjà en vie. A la place, elles enseignent de bien maîtriser leur cycle mensuel. D'autres religions acceptent certaines méthodes contraceptives notamment l'utilisation des préservatifs au cas où l'un des conjoints est séropositif. D'autres barrières sont les rumeurs sur lesdites méthodes. Des personnes affirment en effet que certaines méthodes contraceptives causent des maladies notamment le cancer, les infections, la stérilité ainsi que l'impuissance. Dr Magonyagi a néanmoins rappelé que les chercheurs qui ont initié les méthodes contraceptives avaient l'objectif de faire face à la forte démographie. « Pour ce faire, je n'imagine pas qu'ils

pouvaient penser aux méthodes qui ont des inconvénients sur la santé humaine alors qu'ils prônent le bien-être de la population », a-t-elle mentionné. Elle a également cité la culture burundaise qui dit que mettre au monde beaucoup d'enfants est la première richesse. Elle a fait un clin d'œil à ceux qui pensent de cette manière que cette théorie a été dépassée parce qu'il n'y a plus de terre à cultiver. Elle a enfin mentionné la non-implication des hommes dans la réussite de la planification familiale.

Dr Magonyagi a enfin interpellé toute la population de participer dans les séances de formation sur la planification familiale afin d'avoir de vraies informations et choisir ce qui est nécessaire pour le pays en général et pour la famille en particulier. Ainsi, on mettra au monde par volonté et non par hasard.

Victoire des Intamba mu rugamba face aux Wana d'Ethiopie

L'équipe nationale « Intamba mu rugamba » a battu celle d'Ethiopie « Wana » par 2 buts à zéro, samedi 17 octobre 2015, au cours de son match aller à Bujumbura comptant pour les éliminatoires du championnat d'Afrique des nations des joueurs locaux (CHAN), qui se jouera au Rwanda en janvier 2016.

Rehaussé par plusieurs autorités du pays dont le 1^{er} vice-président de la République, S.E Gaston Sindimwo, le match a débuté à 15h30' et s'est joué au stade Prince Louis Rwagasore. Le score a été ouvert par l'attaquant burundais Loddy Mavugo, juste au début du match, précisément à la 2^{ème} minute de jeu.

Sur un centre du défenseur des Intamba mu rugamba, Rachid Léon Mavugo a trompé la vigilance du gardien éthiopien Tarik et a pu loger, de la tête, le ballon au fond des filets. La première période s'est achevée sur le même score d'un but à zéro en faveur des Burundais.

En deuxième période, les joueurs burundais ont, grâce à leur jeu collectif et cohérent, dominé le match. A la 69^{ème} minute du jeu, le joueur éthiopien Efrema a écopé d'un carton rouge et a été expulsé du terrain suite à un coup de coude qu'il venait de donner au joueur burundais Shasir Nahimana.

En ce même moment, l'entraîneur principal des In-

tamba mu rugamba, M. Ait Ahcen Abdemalek, a été lui aussi expulsé du terrain suite aux mots injurieux qu'il venait de lancer au 4^{ème} arbitre. Il a assisté le reste du match étant dans les tribunes, et son rôle a été directement assuré par son adjoint Olivier Niyungeko, a-t-on constaté sur place. Le jeu a repris, et il a fallu attendre la 88^{ème} minute pour que le même Mavugo double la marque en inscrivant, toujours de la tête, un second but sur un corner tiré par Shasir Nahimana.

Dans un point de presse fait juste à la fin du match, l'entraîneur des Intamba mu rugamba, M. Ait Ahcen Abdemalek a exprimé sa satisfaction de la victoire décrochée à domicile et promis qu'il allait tout faire, pour le match retour, afin de sauvegarder cette victoire. « Les Burundais ont soif de voir leur équipe dans la phase finale du CHAN », a-t-il déclaré.

Signalons que le match retour se jouera en Ethiopie, samedi le 24 octobre 2015, et le vainqueur des deux rencontres sera d'office qualifié pour la phase finale du CHAN 2016.

Le président du Sénat rencontre les acteurs clés dans le renforcement de la paix et la sécurité en province Muramvya

Le président du Sénat burundais, Honorable Réverien Ndikuriyo, a réuni vendredi le 16 octobre 2015, au chef-lieu de la province Muramvya, tous les élus locaux, les chefs des services provinciaux, les responsables des corps de défense et de sécurité ainsi que les représentants des confessions religieuses de cette circonscription. Dans son mot d'accueil, le gouverneur de la province Muramvya, M. Emmanuel Niyungeko, a présenté la situation sociopolitique de sa province. Il a également parlé de l'environnement, des droits de l'homme, de la santé, de l'éducation, de l'agriculture et de l'élevage. Se basant sur la récente évaluation des performances des communes de la province Muramvya, M. Niyungeko a déploré leur mauvais classement qui, a-t-il dit, serait lié au manque criant des partenaires pour appuyer leur développement et la bonne gouvernance. Le président du Sénat a félicité le gouverneur de la province Muramvya car, a-t-il affirmé, la paix et la sécurité y règnent à un pourcentage très satisfaisant. Il a indiqué que Muramvya venait d'être la 11ème province visitée dans sa tournée pour voir, ensemble avec les élus locaux, ce que leurs prédécesseurs élus en 2010 ont pu réaliser et ce que ceux qui ont été récemment élus ont l'obligation de faire. M. Ndikuriyo a parlé de la situation sécuritaire qui a prévalu sur le territoire national de 2010 jusqu'à nos jours. Il a loué l'importance de la quadrilogie (administration, population, forces de l'ordre et représentants de la justice) pour maintenir la sécurité, évoquant surtout les expériences de Cankuzo, Ruyigi et Cibitoke. Le président du Sénat burundais a en

outre rappelé aux élus du peuple qu'ils doivent s'atteler à la mise en place des chefs de dix maisons « Banyumbakumi ». Ils sont appelés à leur rendre visite sur terrain et aimer ceux qu'ils sont appelés à diriger.

Les élus collinaires et communaux ont, au cours de la réunion, évoqué le problème des salles de classe pour l'Ecole fondamentale (ECOFO) et le post-fondamental. Ils ont en outre parlé d'autres problèmes, notamment les dossiers qui restent en suspend devant les juridictions, la corruption, le chômage, l'impraticabilité de la route reliant la province Muramvya à celle de Bubanza, les téléphones mobiles pour les chefs de collines et leur maigre intérêt, ainsi que les plaintes des caféiculteurs.

Le président du conseil communal de Kiganda, M. Oscar Ndayizeye a, à cet effet, accepté de donner à chacun des 99 chefs de collines un téléphone mobile pour pallier au problème de communication.

Notons que le président du Sénat, qui est aussi le président de la Fédération de football du Burundi (FFB), a lancé un appel vibrant à l'administration provinciale et communale afin que cette dernière relance, avec efficacité, les activités sportives pour assurer la visibilité de la province.

**Ministère des Relations
Extérieures et
de la Coopération
Internationale**

**Boulevard de la Liberté, 15
Quartier ROHERO I**

B.P. 18 40 Bujumbura

**Tél: 22 25 06 78
22 22 93 12**

Courriel: minirexburundi@yahoo.fr

Site web: www.diplobdi.org

Facebook link: <https://www.facebook.com/pages/Ministere-des-Relations-Exterieur-es-de-la-Cooperation-Internationale/428271180648843>